



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

LOUVRE-OPERA

Réunion du 11 avril 2022

Présents : Patricia BAUDUIN, Helen BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Nicolas BESSE, Jean-Marc CHASTEL, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Florent DIAN, Agathe FAURE, Élise GAS, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Marie-Anne MINI ép. HAVARD DIT DUCLOS, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Patrice TIJOUX, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG

2nd collègue : Claude GARREC, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Laurence ROUCOULY, Association de défense des arcades Rivoli

Excusé : Michel GENDROT

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Hélène DE BARMON propose aux personnes venant au Conseil de quartier pour la première fois de se présenter, s'en suit un tour de table pour que chacun se présente à eux.

Amina BOURI prend ensuite la parole pour répondre aux questions posées lors de la réunion précédente. Avant de commencer, elle tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour la bonne tenue des élections.

Y-a-t-il une date limite pour que les établissements déposent une demande de terrasse ?

La date butoir théorique pour le dépôt de demande de terrasse était le 31 mars 2022.

Dans la pratique, les commerçants pourront continuer à déposer leur demande en avril voire plus tard, mais la Mairie de Paris Centre ne sera pas en mesure de les instruire en priorité.

Hélène DE BARMON précise que, cette année, le dépôt d'une demande ne vaut pas autorisation.

Il est demandé si les autorisations de terrasses estivales seront mises en ligne sur l'open data comme cela se fait pour les terrasses pérennes.

La mise en ligne de terrasses estivales sur l'open data est bien prévue. La Mairie de Paris Centre va veiller à sa réactualisation régulière.

Il est demandé à la Mairie quel est le périmètre du quartier Montorgueil qui bénéficiera du règlement particulier quant aux étalages et terrasses ?

Le secteur concerné par le RET particulier qui s'applique au quartier Montorgueil est le secteur Montorgueil / Saint-Denis, délimité au Nord par les rues Réaumur et d'Aboukir, au Sud par les rues Etienne Marcel et de Turbigo, à l'Est par la rue de Palestro, et à l'Ouest par la rue du Louvre.

L'établissement Le Pastel, situé au 41 rue St Augustin, a déjà installé sa terrasse sur une place de stationnement.

La terrasse de l'établissement Le Pastel est une contre-terrasse permanente sur stationnement autorisée par la Mairie de Paris Centre.

Il est constaté qu'il reste souvent des spectres du tag après nettoyage. Les techniques de nettoyage ont-elles évolué et comment les tags sont-ils nettoyés ?

Les spectres qui peuvent apparaître après des opérations de dégraffitage sont à faire coïncider avec les différents supports des « murs » et différents types de traitement.

En cas de recouvrement peinture (à l'eau et au plus proche de la teinte) il n'y a pas de spectre qui apparaît.

Pour les graffitis sur pierre, ils sont de manière générale retirés à l'hydrogommage. Toutefois, cette opération ne peut s'effectuer sans risquer d'abimer le support. En fonction du produit utilisé pour dessiner le tag, il se peut que la peinture ou le feutre soient imprégnés dans la pierre et de ce fait un spectre apparaît.

Il en est de même pour les supports plastiques : le retrait s'effectue avec des solvants bio. Ce solvant retire la 1^{ère} couche de peinture ou feutre mais pas la totalité du produit utilisé qui lui reste imprégné dans le support. De ce fait, un spectre est visible malgré le nettoyage. L'idéal serait que les syndics, propriétaires d'immeubles, ... fassent recouvrir les murs avec une protection murale mais qui est très coûteuse.

Stationnement sauvage sur la piste cyclable des Grands Boulevards : qu'est-il prévu pour pacifier ce secteur ?

La piste vient d'être semi pérennisée avec enlèvement de tous les GBA et balisettes jaunes au profit d'un marquage blanc et potelets noirs.

Les travaux de pérennisation auront lieu de l'été 2022 à fin 2023.

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/reunion-publique-pour-la-perennisation-des-amenagements-cyclables-des-grands-boulevards-20104>

Cette pérennisation devrait permettre d'améliorer substantiellement les choses en clarifiant les règles pour tous. Les agents de la police municipale seront régulièrement présents sur les premières semaines qui suivront la livraison de l'aménagement pour s'assurer que les bonnes pratiques se prennent.

Le panneau indiquant que la rue Louvois est désormais une impasse a été installé du côté droit de la chaussée. Bon nombre d'automobilistes ne le voient pas et s'engagent dans la rue pour ensuite manœuvrer afin d'en sortir. Il est demandé quels sont les liens entre la mairie et les cartographies des GPS (type Waze, Google maps etc.), car ceux-ci continuent d'orienter les voitures dans cette rue.

La commande d'installer un panneau côté gauche rue de Louvois avait bien été passée à la Section territoriale de voirie, la mairie de Paris Centre va donc la relancer.

Pour ce qui des GPS, Florent GIRY avait fait le nécessaire pour indiquer la mise en impasse de la rue Louvois.

À quelle date seront faits les travaux sur la fontaine Molière ? Les habitants souhaiteraient que les plantes ne soient pas jetées.

Les travaux de la fontaine Molière ont commencé en février et se termineront fin juillet 2022. Concernant les plantes, la DEVE n'ayant pas de bacs en stock à mettre à disposition, il a été indiqué à l'habitant qui s'en occupe qu'il peut les récupérer pour les mettre chez lui.

Amina BOURI ajoute que Dorine BREGMAN, élue en charge de la propreté, est prête à étudier le problème du manque de poubelles dans le quartier. Hélène DE BARMON propose de centraliser les remontées des membres du CQ. Elle précise par ailleurs que le problème n'est pas uniquement le nombre de poubelles mais également la périodicité de la collecte.

Frédéric LÉPINE explique que dans la rue Coquillière, où il y a beaucoup de vente à emporter, l'agencement des trottoirs ne permet pas d'installer des poubelles supplémentaires. En conséquence, la poubelle à l'angle de la rue est toujours pleine et déborde souvent. Il demande s'il est possible d'installer une poubelle avec plus de contenance.

Amina BOURI rappelle que les équipes d'animation sont invitées à participer à la réunion de restitution sur le nouveau plan de propreté le 21 avril.

Une réunion entre la commission communication et la mairie aura lieu prochainement afin de valider les propositions de cette dernière.

Concernant « Le Coq Saint Honoré » le conseil de quartier souhaite que ce local, désormais à louer, demeure un commerce de proximité. Amina BOURI répond qu'il s'agit d'un bailleur privé, la mairie verra ce qu'il est possible de faire, sans certitude.

Les assises individuelles votées par le Conseil de quartier ne pourront pas être installées, en raison de la nouvelle politique sur l'esthétique parisienne. Seul un banc Davioud peut être installé devant la fabrique de la Solidarité.

Le conseil de quartier vote donc pour l'installation d'un banc Davioud :

- 19 votes pour
- 3 votes contre
- 4 abstentions

Agathe FAURE demande quel est l'accompagnement qui est fait pour les SDF. Amina BOURI explique qu'il existe des maraudes qui sont organisées par des associations. Un comité social coordonne les différentes actions de ces associations, il se réunit tous les trois mois.

Lydia ZYLBERSCHLAG explique que la commission solidarité souhaiterait inviter lors d'un prochain Conseil de quartier des associations qui travaillent avec les SDF afin d'aider les membres du Conseil de quartier à mieux comprendre ces problématiques.

Écriture inclusive

L'équipe d'animation étant opposée au recours à l'écriture inclusive dans les comptes rendus de ses réunions. Afin de s'assurer que cette position reflète celle du conseil de quartier, elle propose aux membres de voter afin de se mettre d'accord sur le souhait du Conseil de quartier :

- 24 votes pour la non utilisation de l'écriture inclusive
- 2 abstentions

Il est donc décidé que l'écriture inclusive ne serait plus adoptée pour la rédaction des comptes rendus du conseil de quartier et il est demandé à la coordination des conseils de quartier de ne pas y recourir dans les projets de comptes rendus qu'elle prépare afin d'éviter de fastidieuses corrections l'équipe d'animation chargée de leur revue.

G.P.O.

Jean Marc CHASTEL a représenté le Conseil de quartier à la réunion du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) du 7 avril 2022.

Lors de cette réunion, la police a fait un point sur les statistiques à Paris Centre montrant l'augmentation des vols et la diminution des violences et agressions.

Actuellement, la police est très mobilisée par les élections (établissement des procurations).

La police tient à attirer l'attention des habitants sur les « dabeur » qui pratiquent des vols sur les distributeurs de billets. Les habitants sont invités à être vigilants et à privilégier les distributeurs en intérieur.

Actuellement, les effectifs de la police municipale sont de 30 personnes. De nombreuses personnes sont en train d'être formées et les effectifs de Paris Centre seront à terme de 80 personnes. La police municipale n'est pas active la nuit.

La question de la circulation des « tuktuks » dans les pistes cyclables a également été posée. S'ils sont immatriculés, ils ne peuvent pas les utiliser.

Concernant les tags, la police suit le sujet de près. Il faut continuer à signaler les tags via le 3975 ou l'application Dans Ma Rue.

Le point sur l'occupation anarchique des trottinettes et vélos a bien été remonté lors de la réunion.

Un compte rendu de la réunion sera établi par la police. Il sera transmis aux membres du Conseil de quartier.

Une habitante demande pourquoi près de la poste du Louvre, il y a un bâtiment sur lequel il est affiché « Commissariat ». Amina BOURI explique que désormais c'est une antenne administrative et que le commissariat se situe rue aux Ours. C'est là que les habitants doivent se rendre s'ils souhaitent déposer une plainte.

Jean-Marc CHASTEL rappelle que le fait d'avoir moins de commissariat sur le secteur permet de libérer des agents de police pour les envoyer sur le terrain au lieu de les affecter au fonctionnement du commissariat (surveillance à l'entrée, accueil etc.).

Stéphane LEULLIER précise que plusieurs opérations « coup de poing » ont été organisées par la police municipale sur la circulation des trottinettes et des vélos sur les trottoirs. Frédéric LÉPINE précise qu'il a vu une de ces opérations et qu'effectivement les vélos et trottinettes étaient systématiquement arrêtés lorsqu'ils circulaient sur le trottoir.

Nicolas BESSE souhaiterait que la police en dise plus lors de ces réunions sur les plans d'action qu'elle compte mettre en place.

Terrasses estivales

Élise GAS a signalé plusieurs fois à la Mairie des abus et aujourd'hui la situation est un peu meilleure. Jean-Marc CHASTEL signale que les abus continuent et qu'il est impossible de discuter avec les restaurateurs. Agathe FAURE signale quant à elle que les deux bars qui font l'angle du théâtre du Palais-Royal bloquent complètement le trottoir avec leur terrasse depuis deux ans (à l'angle des rues Beaujolais et Montpensier).

Hélène DE BARMON pense que les autorisations données par la Mairie sont assez raisonnables. Elle propose tout de même aux habitants de remonter les terrasses qui leur semblent problématiques.

Mono-activité de restauration asiatique

Les habitants s'inquiètent que les nouveaux commerces du quartier soient systématiquement de la restauration asiatique.

Le Conseil de quartier demande si la SEMAEST pourrait intervenir. Les habitants se questionnent sur les transactions liées aux locaux commerciaux dans le quartier. Par exemple, trois locaux servent d'espace de stockage pour des restaurants asiatiques. Cela semble surprenant pour les habitants compte tenu du prix du mètre carré dans le quartier. Ils estiment que la crainte de contrôles renforcés diminuerait énormément le problème.

Amina BOURI précise qu'elle remontera ce point à Dorine BREGMAN, élue en charge du commerce.

Points divers/Questions

Frédéric LÉPINE fait remonter qu'un « Café du Maire » a été organisé par la Mairie en période de réserve électorale, alors que le conseil s'est vu opposer cette même période de réserve électorale pour expliquer qu'il ne pouvait organiser une réunion publique.

Marie BERTIN souhaiterait savoir si, dans le cadre de l'aménagement de la rue de l'Amiral de Coligny, un projet de potager dans les douves du Louvre est bien maintenu ?

Amina BOURI confirme qu'il y a bien un projet de potager dans les douves du Louvre.

Hélène DE BARMON invite les membres du Conseil de quartier à envoyer les informations qu'ils souhaitent partager pour la création du trombinoscope du Conseil de quartier.

Jean-François DELCAIRE précise que la barrière de la rue Louvois avait été vandalisée. Il demande aussi si la politique de la mairie vis-à-vis d'Airbnb sera renforcée.

Marie BERTIN signale que le quartier manque cruellement de sanitaires publics gratuits. Pierre-Alain WANTEN précise qu'il y avait des toilettes dans une des galeries du métro Palais Royal. Il estime qu'il faudrait voir avec la RATP comment réhabiliter ces toilettes publiques. L'option de reconversion en toilettes publiques du kiosque situé place Colette ne peut être retenue, un projet de billetterie étant à l'étude.

Frédéric Lépine rappelle que les prochaines réunions auront lieu le 16 mai et le 13 juin.

Véronique GOUPY tient à remercier le Conseil de quartier pour la visite historique du quartier. Elle a beaucoup apprécié cette visite.